

**ATHLETE PHILOSOPHE OU PHILOSOPHE ATHLETE :  
QUEL PHILOSOPHE DU SPORT ?**

**Athlete-Philosopher or Philosopher-Athlete? What Kind of  
Philosopher for Sport?**

**Bernard Andrieu**

Institut des Sciences du Sport Santé de Paris (URP 3625 I3SP),  
Staps, Université Paris Cité, Paris, France.

ORCID : 0000-0003-2235-7353

E-mail : [bernard.andrieu@u-paris.fr](mailto:bernard.andrieu@u-paris.fr)

**Résumé**

*Nous présentons ici deux types de réflexions sur le corps athlétique en philosophie du corps et éthique du sport.*

*D'une part des athlètes, sportifs pratiquants ou sportifs de haut niveau qui se sont convertis, comme Georges Vigarello, Michel Bouet, Isabelle Queval, Raphael Verchère, Sandra Museeuw, Aldo Houterman, sinon à la philosophie du moins à l'éthique du sport après une blessure, une nouvelle orientation de carrière, une double formation.*

*D'autre part des philosophes, comme Michel Foucault, Richard Shusterman, Guillaume Le Blanc, Akira Kurashima, Alexandre Legendre, Haruka Okui, Nathalie Depraz pratiquent le sport pour construire une philosophie réflexive sur l'activité physique mais aussi le sentiment de soi dans l'épreuve.*

**Mots-Clés :** corps ; philosophie ; religion ; éthique ; activité.

**Comment citer :** Andrieu, B. (2025). Athlète philosophe ou philosophe athlète : Quel philosophe du sport ? *Praxis Filosófica*, (61), e20614727. <https://doi.org/10.25100/pfilosofica.v0i61.14727>

**Reçu : 21 mai 2024. Approuvé : 31 septembre 2024.**

# **Athlete-Philosopher or Philosopher-Athlete? What Kind of Philosopher for Sport?**

***Bernard Andrieu<sup>1</sup>***

## ***Abstract***

*Here, we present two types of reflection on the athletic body: the philosophy of the body and the ethics of sport.*

*On the one hand, athletes, practicing athletes or high-level athletes who have converted, like Georges Vigarello, Michel Bouet, Isabelle Queval, Raphael Verchère, Sandra Museeuw, Aldo Houterman, if not to philosophy, then at least to the ethics of sport after an injury, a new career direction, a dual training. They have often been pioneers in the development of philosophy in universities and federations or even at the IOC by bringing, like Coubertin and Milliat, their philosophy of sport and the gendered conceptions of somatic practices.*

*On the other hand, philosophers such as Michel Foucault, Richard Shusterman, Guillaume Le Blanc, Akira Kurashima, Alexandre Legendre, Haruka Okui, and Nathalie Depraz practice sport to construct a reflective philosophy on physical activity but also the feeling of self in the ordeal.*

**Keywords:** *Body; Philosophy; Religion; Ethics; Activity.*

---

<sup>1</sup> Bernard Andrieu est philosophe du corps et professeur à l'université Paris Cité. Il travaille sur les relations émergentes entre cerveau, corps et esprit dans le cadre d'une « Écologie du corps ». Il est l'auteur d'ouvrages sur l'histoire des pratiques corporelles, la philosophie du sport et l'écologie du corps. Il développe une émergiologie du corps vivant dans la conscience du corps vécu.

# ATHLETE PHILOSOPHE OU PHILOSOPHE ATHLETE : QUEL PHILOSOPHE DU SPORT ?

*Bernard Andrieu*

Institut des Sciences du Sport Santé de Paris  
(URP 3625 I3SP), Staps, Université Paris Cité, Paris, France.

*« Je fais de la gymnastique »  
Michel Foucault (Wade, 2019, p. 38)*

*A la mémoire de Claude Pujade-Renaud*

## **I. Entrée en matière**

La pratique athlétique est depuis l'Antiquité une activité privilégiées par les Philosophes. Comme le démontre Platon (Hadot, 2001) la gymnastique (Pavie, 2014) et la musique étaient les deux volets d'une éducation corporelle de l'âme (Pavie, 2013) qui pouvait y trouver le rythme et l'harmonie. La philosophie du sport ou la pratique du sport par les philosophes est conçue comme un exercice spirituel (Muller, 2008).

Michel Foucault y décrit « un combat permanent » (Foucault, 1983, p. 1176) entre le souci de soi et une ascèse afin de se préparer comme « un athlète de l'événement » (Foucault, 1983, p. 1178). Michel Foucault, qui le confie lors de son voyage en Californie, lui-même pratique la gymnastique et entretient son corps : « si vous ne faites pas de yoga, comment maintenez-vous une si bonne condition physique ? » demanda Mike ; « Je fais de la gymnastique » (Wade, 2019, p. 38).

Il y a deux types de réflexions sur le corps athlétique en philosophie du corps et éthique du sport.

D'une part des athlètes-philosophes, sportifs pratiquants ou sportifs de haut niveau qui se sont convertis, comme Georges Vigarello, Michel Bouet (1968 ; 1969), Isabelle Queval, Raphael Verchère (2012), Jim Parry<sup>2</sup>, Sandra Meeuwssen<sup>3</sup>, Aldo Houterman... sinon à la philosophie du moins à l'éthique du sport après une blessure, une nouvelle orientation de carrière, une double formation. Ils et elles ont souvent été des pionniers du développement de la philosophie tant dans les universités que dans les fédérations ou encore au CIO en apportant, comme Coubertin et Milliat, leur philosophie du sport et les conceptions genrées des pratiques somatiques.

D'autre part des philosophes-athlètes, comme Michel Foucault, Richard Shusterman, Guillaume Le Blanc, Akira Kurashima (2002), Alexandre Legendre (2017), Haruka Okui, Nathalie Depraz, pratiquent le sport pour construire une philosophie réflexive sur l'activité physique mais aussi le sentiment de soi dans l'épreuve.

Il y a aussi des sportifs de haut-niveau comme Guillaume Martin, cycliste professionnel, qui sont aussi philosophe. Après une pièce de théâtre, « Platon vs Platoche », le titulaire d'un master en philosophie public « Socrate à vélo » (Martin, 2019), puis « la Société du peloton » (Martin, 2021). Des petits traités sportivo-philosophiques qui développent ce que le vélo peut nous apprendre de la vie en société :

*Dans vos livres, vous partez justement de votre vécu de sportif pour aboutir à une pensée philosophique. C'est un moyen de rendre la philosophie accessible ?*

Pour moi, elle doit naître de l'expérience concrète. La philosophie jargonante, qui vit déconnectée, ne m'intéresse pas. Dans mon parcours universitaire, j'ai eu l'impression parfois d'étudier des philosophes qui faisaient tout pour ne pas être compris. C'est pour moi une marque d'exclusion.

Avant d'écrire mes livres, j'ai vraiment eu en tête les différents publics qui pourraient être intéressés, dont les amateurs de vélo. Dans « Socrate à vélo », je mets en scène Socrate, Platon et Aristote sur le Tour de France pour aborder diverses questions avec un ton décalé et plusieurs niveaux de lecture.

Il faut parfois passer par un certain degré d'abstraction, d'intellectualisation, mais il ne faut jamais oublier que ça doit partir du terrain et tenter de répondre à des questions concrètes, qui concernent tout le monde. Sinon, je ne vois pas bien à quoi sert la philosophie. (Le Du, 2023, paragraphe 12)

<sup>2</sup> Played student football at international level - for Wales, UAU (England and Wales), and British Universities; and 15 years as a semi-professional. (Derby County, Bangor City, Stockport County, Retford Town)

<sup>3</sup> Voir *Dr. SM (Sandra) Meeuwssen*. (n.d.).

A la différence de ces athlètes, je ne suis ni athlète philosophe ni philosophe athlète. J'ai commencé la danse très jeune sans être d'un niveau compétitif pour guérir des problèmes de scoliose. Mais lors d'un stage de danse occitane je suis tombé sur un rocher qui a provoqué une ostéochondrite du genou gauche l'année du baccalauréat : cela a provoqué une opération avec un écoulement de sinovie à travers la cicatrice que je garde encore.

En même temps en classe de terminale je suivais vingt heures de cours de philosophie, celui de ma professeure très classique, mais aussi celui de M. Couleau qui nous ouvrait déjà à la philosophie contemporaine. Lisant Kierkegaard, Freud et Nietzsche à l'âge de dix-sept ans le corps était déjà très présent dans mes préoccupations existentielles et philosophiques (Andrieu, 2020).

Mes études de philosophie ont placé le corps comme le premier intérêt de ma recherche au point de pouvoir créer, en Staps, non pas en philosophie qui n'a jamais voulu créer une chaire de philosophie du corps en France, une chaire en épistémologie du corps et des pratiques corporelles. Les Staps pouvaient être ce lieu du lien entre philosophie du corps et philosophie du sport.

En effet pour des raisons institutionnelles dans la formation des professeurs d'éducation physique en France, la possibilité de faire une thèse ou un mémoire sur le corps en provenant d'une formation EPS trouve sa réalisation dans le domaine émergent, avec les travaux de Claude Pujade-Renaud (Ferez, 2005 ; 2007), des sciences de l'éducation, plus ouvert, notamment grâce à Georges Snyders et Guy Avanzini, à ces problématiques que la philosophie (Andrieu *et al.*, 2024), exception faite Jacques Ulmann (1965) et Georges Canguilhem pour la thèse de Christian Pociello (1974) et la première thèse d'André Rauch sous la direction de Georges Gusdorf à Strasbourg ; à titre d'indication (voir tableau 1) :

5

**Tableau 1.** Liste des athlètes ayant fait une thèse entre 1967-1981

- Université Paris 8, 1981, Claude Pujade Renaud & Daniel Zimmermann, «Communication non verbales en situation éducatives, le corps dans la relation éducative».
- Université Paris 5, 1981, André Rauch, «Le souci du corps : histoire d'un territoire pédagogique, 1740-1920».
- Université Paris 5, 1981, Jacqueline Le Baron-Blouin, «L'expression corporelle : analyse socio-culturelle de l'activité et de ses pratiquants», Dir Georges Snyders (1917-)
- Université Paris 8, 1980, Alex Lainé, «Les modèles du corps dans le discours dominant en éducation physique et sportive : leurs fondements épistémologique, axiologiques, leur portée éducative», Dir. Michel Lobrot.
- Université Paris 7, 1978, Paul Corizon, «Les discours sur le corps en éducation physique 1945-1970», Dir. Claude Revault d'Allones.
- Université Lyon 2, Arnaud, Pierre. «Le Corps a sa raison ou de la finalité de l'éducation physique» s.l. : s.n., 1978. - 527 f. en 2 vol ; 30 cm Th. 3è cycle : Lyon 2 : 1978, Dir Guy Avanzini.
- Université Paris 8, 1978, Jacques Salzer, «La place de l'expression corporelle dans la formation à la communication», Michel Lobrot (1924-)
- Université Paris 5, 1977, Georges Vigarello (1941-) «Le corps redressé culture et pédagogie», G. Snyders (directeur), Mme Isambert-Jamati, M. Bernard, G. Canguilhem, F. Dagognet, J. Ulmann.
- Université Paris 7, Marie-Martine Hommel-Ramanantsoa, «Approche psychophysiologique du schéma corporel», Th. 3è cycle : Sc. de l'éduc., éduc. physique : Paris 7, Dir Jean Delacour
- Université Paris 8, 1975, Claude Pujade-Renaud (1932-)
- Université, 1974, Guy Haye, «Etude prospective des loisirs corporels de pleine nature ; l'homme et l'eau vive», 169 f. ; 30 cm
- Université Paris 7, 1974, Christian Pociello, "Physiologie et éducation physique au XIXe siècle".
- Université de Strasbourg, 1967, Rauch A., 1967, Aspects d'une histoire du corps : D'Homère à Socrate, Thèse de Doctorat du 3eme cycle de la faculté de Lettres de Strasbourg, 258 p.

6

En publiant ce livre innovant et de synthèse *Faire et se faire*, le philosophe Bertrand DURING pionnier des Staps ne fait pas que suivre la voie praxéologique de Pierre Parlebas, auquel il a été souvent réduit. De fait, en reprenant cette question des pédagogies corporelles, le philosophe Bertrand DURING est auteur en 1980 d'une thèse intitulée *Des gymnastiques à une éducation motrice : modèles et crises en éducation physique et sportive 1945-1980, Histoire des idées, et des mentalités dans le domaine de l'EPS*,

*deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle* à l'université Paris 1 sous la direction de Paris 1 de Jacques Ulmann. DURING précise que « l'éducation physique doit recevoir une définition qui en fasse autre chose qu'une éducation corporelle ou une éducation sportive » (DURING, 1980, p. 13). Une des raisons avancées pour expliquer l'incompatibilité des doctrines, dont l'éclectisme et l'émiettement des théories d'éducatrices physiques, est celle des « systèmes philosophiques dont elles sont issues sont eux-mêmes inconciliables » (DURING, 1980, p. 31).

La philosophie elle-même ne serait pas susceptible d'assurer une synthèse unificatrice par le recours à une « philosophie latente » (DURING, 1980, p. 33). « La dépendance des doctrines d'éducation physique par rapport aux systèmes philosophiques » (DURING, 1980, p. 35) est remise en cause par la multiplication des causalités qui analyse l'activité physique à partir de modèles moteurs et physiologiques.

Cet écart entre pratique et théorie ne trouve pas pour DURING de solution dans l'histoire des mentalités, même celle de G. VIGARELLO, en raison de « cette division interne au domaine de la science, celle qui sépare la science de la philosophie et qui ne peut être absente de la démarche même de G. VIGARELLO, comme, à nos yeux, de toute démarche qui se donne le corps pour objet » (DURING, 1980, p. 53) ! Le champ métaphysique serait ainsi oublié au profit d'une histoire des formes techniques du redressement. DURING est contre la visée normative du soi dans le titre même de la thèse de VIGARELLO, *Histoire d'un pouvoir pédagogique* car le « problème serait-il sans issue, et l'éducation physique condamnée à n'être rien en dehors des normes changeantes qu'elle transmet ? » (DURING, 1980, p. 19).

Mais cette crise mise en scène des pédagogies corporelles et de leurs épistémologies a pour but de ne valoriser que l'activité motrice du sujet agissant, selon Pierre PARLEBAS, dans « une science de l'action motrice pour donner à l'éducation physique, définie comme pédagogie des conduites motrices, à la fois l'unité qui lui manque, et la garantie que procurent des fondements scientifiques. Ainsi fondée, l'éducation physique s'organise d'une manière neuve » (DURING, 1980, p. 269). L'éducation physique ne peut se fonder « sur les concepts de corps ou d'organisme » (DURING, 1980, p. 21).

## II. Des athlètes philosophes

Les athlètes philosophes, ne sont pas toujours des athlètes de haut-niveaux, mais des pratiquants du sport qui à l'occasion de l'exercice corporel découvrent les valeurs de la réflexivité physique.

Combien de chercheurs issus de modèles sur le corps sportifs se revendiquent aujourd'hui qui sociologues, qui anthropologues, qui historiens, qui philosophes, qui sciences de l'éducation, tels que J.M. Brohm (1964 ; 1983), G. Vigarello (1977 ; 1980 ; 1982), André Rauch, Claude Pujade Renaud, Michel Bernard (1972 ; 1976 ; 1978), Nancy Midol (1977 ; 1984), Jacques Defrance (1976 ; 1978), Bernard Michon (1982 ; 1984 ; 1993), Lucia, Olivier Sirost. Et combien de chercheurs extérieurs au Staps important dans la discipline des modèles extérieurs à elle, Philosophie du corps (André Rauch, 1967 ; B. During, 1980 ; M. Leveque, 1982 ; Th. Wery, 1972 ; B. Andrieu<sup>4</sup>, 1993 ; 2005 ; 2006 ; 2015 ), Psychologie (Raymond Thomas, 1974 ; Jean le Camus 1975 ; Marc Leveque ; André Terrisse ; Cécile Poindron, 1975 ; Alain Hebrard, 1982 ; Pierre Therme, 1989), Psychologie sociale (Parlebas, 1984), Psychomotricité (Serge Fauché, 1991), Sociologie (Mireille Peix-Arguel, 1980 ; Pascale Garnier, 1995 ; Jacques Defrance ; C. Louveau 1980 ; G. Ferréol), la psychanalyse (Labridy, 1979), Science de l'éducation (Isabelle Queval, 2002 ; Pierre Parlebas ; G. Vigarello, 1977 ; Jacques Thibault, 1970 ; Nancy Midol, 1977).

8

André Rauch entame son étude en 1967 en philosophie<sup>5</sup> de l'éducation physique par une histoire des principes de l'entraînement. La reconnaissance de facteurs organiques va aboutir à un glissement de l'idéal gymnastique à la réalisation de l'homme complet par la culture physique. Mais ce *souci du corps* est équivoque : entre éducation et hygiénisme il utilise les exercices à la fois pour mobiliser l'énergie et pour développer la santé comme loisir corporel. Les vacances et le loisir sont des situations et des occasions du développement de pratiques corporelles en apparence libéré de toute norme. L'historien du sport devient l'historien des vacances et des loisirs en interrogeant la crise de l'identité masculine. Mettant plutôt l'accent sur la liberté corporelle que sur la libération contrôlée des émotions, comme en 1986 Norbert Elias et Eric Dunning, A. Rauch s'inscrit dans perspective d'une histoire culturelle du corps qui se fait violence pour être<sup>6</sup>.

André Rauch, qui sera un des pionniers des Staps à Strasbourg avec une équipe de recherche sur le corps, est le premier en juin 1967 à avoir soutenu une thèse de philosophie sur le corps à l'Université de Strasbourg, thèse restée inédite. André Rauch nous a confié dans un entretien le sens de sa formation en philosophie à Strasbourg et son orientation vers l'épistémologie du corps en éducation physique ; nous rapportons ses propos :

<sup>4</sup> Voir également Andrieu et Boetsch (2008).

<sup>5</sup> Voir Rauch (1967).

<sup>6</sup> Voir Rauch (1982, p. 64 ; 1983, pp. 173-200 ; 1988 ; 1992 ; 1993 ; 1996 ; 2000a ; 2000b).

Le professorat d'éducation physique et sportive d'une part, et la licence (ancien régime) puis le doctorat de troisième cycle en philosophie à l'université de Strasbourg, d'autre part. Dirigée par Georges Gusdorf, cette thèse s'intitulait « histoire du corps d'Homère à Socrate ». Georges Gusdorf (1912-2000) cherchait en effet à développer autour de ses propres travaux sur l'histoire des idées, une réflexion qu'il appelait « anthropologie philosophique ». Reste à élucider ensuite l'intérêt pour la notion d'éducation physique. Il est d'ordre plus général et concerne le champ épistémologique des réflexions sur le corps et son éducation – ou sa rééducation à la fin des années 50 et ensuite. Dans ces années-là, l'usage du terme « éducation physique » est concurrencé par tout un réseau conceptuel qui introduit le terme de « psyché ». Psychomotricité, psychocinétique, psychosomatique etc... Parler de « physique » ou d'« éducation physique » semble alors démodé, déplacé même, puisqu'il paraît se limiter à ce qui est « physique » dans l'action motrice, sans inclure l'aspect psychologique de la conduite. C'est sans doute cette mise à l'écart qui suscite la curiosité des chercheurs et surtout des historiens. Étudier les origines du concept, son champ d'application, son évolution permet une mise en perspective de son usage depuis le milieu du XVIIIe siècle. Dans un premier temps, il s'applique surtout à l'éducation de l'enfant à l'intérieur de la famille. Il relève des recommandations adressées par les médecins aux mères de famille. Plus tard, il entre dans le champ des pédagogues et des éducateurs. À Strasbourg, Georges Gusdorf introduisit ce qu'il appela « l'anthropologie philosophique » (Gusdorf, 1960). Un concept qu'il a étoffé au cours de son œuvre et qui, pour beaucoup, était issu de l'histoire des idées dont il était considéré comme l'un des maîtres. Il organisa à cet effet un séminaire (conception inédite à l'université de Strasbourg) où il invitait ses collègues d'autres disciplines à présenter leurs travaux. On dirait aujourd'hui qu'il s'agissait d'inter ou de transdisciplinarité. L'entreprise fit polémique, bien entendu, mais il aimait cela. Vinrent au séminaire des chercheurs de grand talent, comme Henri Lefebvre (1901-1991), Abraham Moles (1920-1992), Pierre Amandry (1912-2006), Edmond Frezouls (1925-1995), Didier Anzieu (1923-1999) etc. Etant issu moi-même d'une formation initiale en philosophie (propédeutique, quatre certificats de philosophie. Nous sommes dans les années 60 et l'organisation des études supérieures est ainsi conçue), je me suis inscrit sous sa direction en thèse et j'ai suivi le séminaire. Les études de philosophie accordaient à l'époque une place essentielle à la philosophie grecque antique. C'est ainsi que j'ai choisi cette période et cette civilisation comme terrain de ma thèse. Sans être géniale, l'étude était carrément hors du champ habituel de la recherche, puisqu'elle analysait les représentations et les imaginaires qui pouvaient être tirés des textes anciens et des œuvres sculpturales de la Grèce antique. Cette thèse de troisième cycle a été soutenue à Strasbourg en 1966. La thèse d'État ne sera présentée que bien des années plus tard, c'est-à-dire en 1981. Entre temps, j'ai pu réfléchir

ou tout au moins avoir l'illusion que j'évoluais. La question du corps et de son éducation en revanche restait au cœur de mes préoccupations. Je me suis donc tourné vers les sciences de l'éducation, en l'occurrence vers Georges Snyders (1917-2011) (lui-même philosophe...) pour élaborer - ou contribuer à - une histoire du concept d'éducation physique. Nous avons donc cheminé durant près d'une dizaine d'années vers ce qui s'appellera « le souci du corps ». C'était la Thèse d'État, ès lettres et sciences humaines. (Rauch, 2013, pp. 11-17)

10 Depuis 1972 G. Vigarello, formé comme J.M. Brohm, à l'ENSEPS où enseignait Michel Bernard, comme nous l'avons montré plus haut, interrogeait de manière critique et historique la théorie en éducation physique. En 1978, l'historien Georges Vigarello ouvre un chantier liant pédagogie corporelle, histoire de l'exercice physique et hygiénisme orthopédique et morphologique (Vigarello, 1980) : allant de 1760 à 1960, et refusant de confondre une histoire de l'apparence sociale à une histoire des esthétiques, G. Vigarello, étudie l'éducation corporelle à travers les tactiques et les techniques, qui de l'équerre à la mesure, veulent dresser et redresser la posture. Il invente une voie peu poursuivie, sauf par Luc Robène (2006), de l'histoire des techniques à travers une analyse d'hier à aujourd'hui des cultures sportives. Comme philosophe aussi il interroge les structures mythologiques du spectacle sportif en comparant le jeu ancien et le show médiatique comme l'héroïsation de la performance. La passion du sport est un mode d'inscription de l'individu dans la culture corporelle.

Georges Vigarello nous a confié ce texte sur les enjeux théoriques de sa thèse :

- La première idée portait sur l'incontestable présence du culturel dans ce qui semblait le plus éminemment naturel : l'attitude physique par exemple, dont la rectitude semble éternelle, alors que ses détails, ses profils, ses idéaux et ses modalités varient fortement dans le temps. Ce thème est fondamental et me paraît avoir été appliqué ici pour la première fois, sous cette forme en tout cas : les cambrures corsetées et théâtralisées des postures classiques n'ont guère de rapport avec le relâchement contrôlé et théorisé des postures contemporaines. De même que le profil physique du bourgeois n'est pas le même que celui du noble. Ce qui révèle, au passage, combien l'emportent insensiblement dans le monde occidental des principes d'élanement et d'amincissement du corps, tous ayant pour horizon la fonctionnalité, la mobilité, tous visant une adaptation au monde des techniques et des fluidités, tous visant surtout une « maîtrise de soi », principe premier des sociétés « démocratisées » (Ces thèmes seront ensuite fortement approfondis dans l'histoire de la beauté ou dans celle de l'obésité).

• La deuxième idée portait sur les pédagogies : le thème de la main adulte. J'avais le sentiment que cette main après avoir été appliquée très fortement sur le corps de l'enfant pour le « soumettre » (malaxer en l'occurrence ici pour imposer la bonne attitude dans l'univers culturel de la Renaissance par exemple) trouvait des substituts (ici le corset à l'époque classique) pour s'appliquer tout aussi fermement, avant de s'« éloigner » encore davantage du corps de l'enfant (la gymnastique géométrique d'Amoros, par exemple au début du XIXe siècle), pour s'éloigner plus encore ensuite et jouer sur les pédagogies de la prise de conscience (les techniques de « conscientisation » actuelles). Le thème de la main devenait celui d'un travail toujours affiné pour que la norme soit « intériorisée ».

• Une troisième idée portait sur les représentations du corps : les attentes éprouvées à l'égard d'un corps « conçu » comme humoral ne sont pas les mêmes que celles éprouvées à l'égard d'un corps « conçu » comme énergétique. Changent la vision des exercices, des efficacités, celle des évaluations et des calculs. Or ces modèles changent bien avec le temps. Je pressentais, en commençant le travail (Le corps redressé dans les années 1970), que cette histoire allait être aussi une histoire des représentations globales des fonctionnements corporels dans l'histoire. Et de fait je mettais en place une succession de modèles (humoral, mécanique, énergétique, informationnel, entre autres). Cette succession a été au cœur de mes travaux suivants. Je revendique cette étude comme une des originalités de mon entreprise.

• Ces « idées » sont demeurées au centre de mes travaux suivants, même si je n'avais pas dans la tête au début de ce travail (dans les années 1970) ce qui s'est révélé être un programme : explorer les représentations du corps dans l'histoire, multiplier les objets : de l'apparence à la violence, de l'analyse des techniques à celle des efficacités, des représentations du corps à ses pratiques.

• Mon point de vue du début, qui était fortement centré sur le thème du contrôle et du pouvoir, s'est nuancé pour donner plus de place aux « conquêtes » démocratiques, aux thématiques, fussent-elles quelquefois illusoire, de l'autonomisation.

• Un autre point de vue du début et qui a toujours été le mien ensuite (ce qui suppose de choisir, très précisément, des objets et des méthodes), a été d'étudier ces « objets corporels » non pas comme ceux appartenant exclusivement aux savants mais comme ceux relevant d'une culture partagée : les pédagogues, les groupes sociaux, les « jeunes », les gens de métier etc... D'où l'importance donnée aux pratiques, d'où l'importance donnée aux

règlements, aux lois, aux œuvres de, « passeurs ». Faire du corps un objet de savoir commun dans une culture et un temps donné, tel était le projet dès le début de mes recherches. Ce qui a toujours entraîné un choix surveillé et varié des sources, des textes, des matérialités.

- Un autre point de vue, encore, du début, celui de traverser les périodes et les temps, n'a pas toujours été bien accepté par les historiens : ceux-ci aiment tout prioritairement les travaux centrés sur une période précise et limitée. Il reste que j'assume cette perspective transhistorique et pluridisciplinaire avec une totale détermination. Je la trouve même indispensable pour faire avancer les travaux historiques. (cf. Andrieu et Da Nobrega, 2017)

12

Pierre Arnaud (1942-2016) soutient lui en 1978 sa thèse de 3ème cycle (Arnaud, 1986) sur le thème de la finalité de l'éducation physique en démontrant la rationalité imposée au corps par la gymnastique (Arnaud, 1978). Mais P. Arnaud, s'appuyant sur la naissance du concept d'éducation physique en 1762 dans un contexte médico-pédagogique, met l'accent sur le paradoxe de la libération des corps et des contraintes sociales. Les conditions d'apparition de la didactique de l'exercice physique visent une gestion des groupes et une standardisation des pratiques au sein de l'institution scolaire (Arnaud, 1982 ; 1983). Alain Ehrenberg, pendant qu'il développe ses travaux de socio-pathologie du corps individuel sur le culte de la performance et son épuisement dans la fatigue d'être soi, interroge dans le début des années 1980 le lien entre le corps militaire et la démocratisation de l'individu. La compétition sportive est une anthropologie de l'égalité des individus et s'applique au monde économique en entretenant l'illusion démocratique de devenir indéfiniment soi-même (Ehrenberg, 1980 ; 1983).

### III. La phénoménologie de l'expression corporelle

L'influence de Michel Bernard (1927-2015) à l'ENSEPS est essentielle à situer. Il est l'auteur de l'ouvrage pionnier *Le Corps* en 1972 à la suite de la commande de l'éditeur, il a soutenu en 1976, sa thèse avec Paul Ricœur *L'expressivité du corps. Les avatars d'un concept et les discours* qui sera publié chez l'éditeur des thèses sur le corps (Bernard, Vigarello, Brohm) Jean Pierre Delarge sous le titre *L'expressivité du corps. Recherches sur les fondements de la théâtralité*. Sylvain Ferez a pu préciser ce contexte de la direction de sa thèse par Paul Ricœur avec Michel Bernard :

Michel Bernard voulait faire sa thèse avec Canguilhem, qui ne l'a pas pris mais qui l'a orienté dans ses choix. Il y a eu à plusieurs changements d'options (à la fois de sujets de thèse et de directeurs envisagés). Les choses ne se sont pas très bien passées avec Ricœur. Michel Bernard estime ne pas avoir été bien suivi. Lors de la soutenance, leurs divergences se sont confirmées : Ricœur a reproché à Bernard de considérer la voix dans sa dimension organique, en dehors du langage et de la construction du sens (ce qui avait visiblement quelque chose d'un peu scandaleux vu du côté de son approche herméneutique...). Enfin, il faut toutefois observer une filiation philosophique : Michel Bernard avait fait son travail de thèse sur Gabriel Marcel, le grand représentant de l'existentialisme chrétien, auteur sur lequel Ricœur avait déjà publié (et que Bernard cite dans son premier ouvrage : *La Philosophie religieuse de Gabriel Marcel. Etude critique*). (Ferez, 2020, p. 46)

La phénoménologie de l'expressivité corporelle décrite par Bernard se sépare de ce qu'il estime être celle de Merleau Ponty "d'essence idéaliste". Michel Bernard, dont la référence est constante aujourd'hui sans toujours le lire attentivement, avec son livre *Le Corps* en 1972, ne développe pas une philosophie du sport mais plutôt une philosophie du corps. Si toute réflexion sur le corps est éthique et métaphysique, c'est parce que « toute philosophie ne peut éviter ou évacuer une réflexion sur le corps sans se condamner à n'être qu'une spéculation vide, futile, stérile » (Bernard, 1972, p. 8) ; mais, se distanciant du livre chrétien et théologique du philosophe Claude Bruaire (1932-1986) pourtant pionnier du titre en France *Philosophie du corps* (Bruaire, 1968), s'il reconnaît que toute approche du corps implique un choix philosophique, il annonce un livre, qui n'apparaîtra jamais tel quel, *Les fondements d'une anthropologie du corps dans la culture contemporaine* (Bernard, 1972, p. 8, note 3).

Claude Pujade-Renaud expérimente elle l'expression corporelle entre 1969 et 1971 en Sciences Humaines à Paris VII et à l'UEREPS de Paris V :

Elle entame un cursus de philosophie à la Sorbonne qu'elle achèvera après avoir quitté l'IREPS en obtenant une licence. Durant ces années, elle délaisse peu à peu la compétition sportive pour la danse, intégrant dès 1950 la Maîtrise Janine Solane. Elle y découvre une danse plus respirée que ce qu'elle a connu, plus en rapport avec la musique. En 1954, elle est nommée au lycée de Rouen, puis à Versailles. Les conditions de son entrée en éducation physique éclairent sans doute les motifs qui font que, vite, elle désire quitter le Secondaire pour le Supérieur. C'est ainsi qu'en 1960, elle devient formatrice à l'IREPS. Elle s'éloigne alors encore un peu des activités spor-

tives en se spécialisant en danse, en plus de ses cours en psychopédagogie. (Ferez, 2007, p. 100)

Après une maîtrise en sciences de l'éducation obtenue en 1968, elle hésite à se lancer dans une thèse de troisième cycle en psychologie clinique et opte finalement pour une thèse en sciences de l'éducation à Paris VIII Vincennes. En se rapprochant de Pierre Fédida qui veut introduire au sein du cursus de psychologie des Unités de valeurs sur ce qu'il appelle des techniques d'expression puis des techniques du corps, elle fait appel à la danse contemporaine pour travailler sur la respiration, la chute et 'exploration de l'espace :

14

En 1970, P. Fédida la prend en thèse. Après une inscription en sciences humaines cliniques, elle bifurque en sciences de l'éducation. En 1971, un concours lui ouvre deux ans de stage à l'École normale supérieure d'éducation physique. Délestée de sa charge d'enseignement, elle entame sa thèse sur la danse et le narcissisme. Elle y étudie, entre autres, la captation que le corps du professeur exerce sur celui des élèves en danse. En 1972, elle accepte la proposition de Daniel Zimmermann de co-animer une unité de valeur (UV) sur les communications non verbales à Vincennes. L'UV, en supprimant la parole deux heures, puis en la redonnant une heure pour tenter d'analyser ce qui s'est déroulé, vise une « démystification de la sorcellerie pédagogique ». Elle tente d'éclairer des aspects non verbaux échappant au codage socio-scolaire et qui, de façon obscure et diffuse, véhiculent des dimensions de la sexualité, de la violence et de la mort. (Ferez, 2007, p. 102)

À l'été 1965, elle se rend deux mois d'université d'été en danse aux États-Unis pour s'initier la réflexion sur l'expression corporelle.

Elle découvre une pédagogie plus centrée sur l'enfant et moins sur les modèles techniques adultes. Au-delà de la prise de distance à l'égard du ballet classique que marque son intérêt pour la danse moderne américaine qui apparaît en France, une rupture plus profonde s'amorce avec la promotion d'une éducation physique considérant un corps érogène, et non plus uniquement fonctionnel, et s'intéressant à un engagement corporel qui n'est pas seulement fondé sur la performance motrice. Le changement d'objet éducatif entraîne une transformation du regard théorique sur le corps, l'analyse cognitive de la mise en mouvement corporel laissant place au regard clinique. Les bases de l'éducation physique instituée sont questionnées et remises en cause. (Ferez, 2007, p. 103)

Elle rejoint aussi le Groupe de recherche en expression corporelle (GREC), créé par Jean-Bernard Bonange à l'IREPS de Toulouse. Claude Pujade-Renaud analyse le corps dans sa logique expressive au sein même de la classe tant du point de vue du corps de l'enseignant(e) que du corps de l'enseigné (Pujade-Renaud, 1974 ; 1976).

Le corps vivant agit dans cette expression corporelle en 1ère personne à l'insu du sujet conscient et contre sa volonté par l'effet progressif de ses sensations : en devenant chronique la sensation peut être décrite par la 1ère personne qui en est consciente, mais dans un dialogue avec un corps vivant qui l'informe de son évolution par la clinique des symptômes et les sensations internes qu'il ressent de lui. Par sa santé perceptuelle, la personne croit pouvoir décrire en 1ère personne ce qui est vivant dans son propre corps par le biais du langage, faute d'un accès à l'activité interne. Il tient des discours déformés par rapport à la réalité de son vécu corporel en traduisant ses sensations internes par ses mots, lesquels ressortissent au monde de la conscience.

Mais cette déformation perceptive est une condition nécessaire de la connaissance du corps vivant. Car celui-ci produit en nous des informations qui ne nous deviennent connues subjectivement que si elles sont ressenties ou visibilisées par un diagnostic par une 3ème personne (machine, médecin, imagerie in vivo, radio...). C'est à cette imbrication de la déformation perceptive, de la vue objectiviste et du vécu corporel, en laquelle se construit le discours subjectif quant au vécu corporel, que s'attachera ce colloque<sup>7</sup>, qui pour cela commencera par mettre en jeu les concepts eux-mêmes dans lesquels se déroule le débat. Une interrogation radicale pour laquelle il entend faire se croiser les disciplines

#### **IV. Conclusion**

En passant de l'athlète philosophe au philosophe athlète nous avons décrit comment la sensorialité diffuse des informations depuis le corps vivant sur la conscience du corps vécu. Pour qu'il y ait du flux sensoriel ressenti, il faut bien que le savoir-faire soit incarné, c'est-à-dire sensibilisé, à travers la répétition de l'exercice physique, ré-immersé au cœur du savoir interne du corps.

Une fois que ces techniques sont incarnées, elles définissent la sensorialité, la sensibilité de notre chair. Pour être sensible à notre chair, il faut que notre chair ait été sensibilisée ; qu'il s'agisse de la chair individuelle

---

<sup>7</sup> Les méthodes mixtes en Staos que nous avon organise à Université de Paris cote 6 et 7 juin 2023.

ou de la chair communautaire. Nathalie Depraz (2024) cherche à expliquer cette diffusité surprenante de la chair, i.e la condition transcendante : la plasticité immanente (exercice par lequel je passe du corps immanent à la chair corporelle, et réciproquement).

Se pose dès lors le problème de la localisation. Les techniques de focusing jointe à la récolte des data de l'activité physique vont nous donner la localisation de la diffusité. Il y a des sensations localisables et des sensations *illocalisables* (niveau insuffisant de conscience et d'attention et qui appartiennent à un sentir irréfléchi).

Il ne faut pas faire de la conscience et de l'attention un localisateur du flux charnel, car sinon, il suffirait que j'aie conscience du corps pour prendre conscience de ce qui se passe dans mon corps, or c'est la sensation qui franchit le seuil attentionnel. Si on veut saisir le flux, il faut que ce soit la sensation qui émerge. On peut avoir des sensations pré-phénoménologique (qui ne sont pas encore des phénomènes). On défend, dans ce cas, un empirisme transcendantal.

16 D'un côté, il faut considérer qu'il y a des sensations pré-phénoménologiques qui traversent notre corps. Et de l'autre, il faut que je la délocalise. Si ma sensation est plus forte que mon attention, cela veut dire que l'attention disparaît.

## Références

- Andrieu, B. (1993). *Le corps dispersé. Une histoire du corps au XXe siècle*. L'harmattan.
- Andrieu, B. (2005). *A la recherche du corps. Epistémologie de la recherche française en Sciences Humaines et Sociales*. Presses universitaires de Nancy.
- Andrieu, B. (2006). Quelle épistémologie du corps ? *Corps*, 1(1), 13-21. <https://doi.org/10.3917/corp.001.0013>
- Andrieu, B. (Ed.). (2015). *Vocabulaire international de philosophie du sport* (2 tomes). L'harmattan.
- Andrieu, B. (2020). *Avant moi, Les idées de mon corps, 1959-1969*. L'harmattan.
- Andrieu, B., et Boetsch, G. (Eds.). (2008). *Dictionnaire du corps*. CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.4484>
- Andrieu, B. et Da Nobrega, P. (Eds.). (2017). *Somaticiens: Encyclopédie des corps. La conscience corporelle*. L'Harmattan
- Andrieu, B., Joncheray, H., et Richard, R. (Eds.). (2024). *Philosophie du sport. Olympismes et Paralympismes*. Vrin.
- Arnaud, P. (1978). *Le corps a sa raison. De la finalité de l'éducation physique* [Thèse de 3e cycle]. Université de Lyon II.
- Arnaud, P. (Ed.). (1982). *Le corps en mouvement*. Privat.

- Arnaud, P. (1983). *Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français*. Presses universitaires de Lyon.
- Arnaud, P. (1986). *Le sportman, l'écolier, le gymnaste, la mise en forme de la culture physique* [Thèse pour le Doctorat d'Etat]. Université de Lyon II.
- Bernard, M. (1972). *Le corps. Le seuil*.
- Bernard, M. (1976). *L'expressivité du corps*. Delarge.
- Bernard, M. (Ed.). (1978). *Quelles pratiques corporelles maintenant ?* Delarge.
- Bouet, M. (1968). *Signification du sport*. Éditions Universitaires.
- Bouet, M. (1969). *Les motivations des sportifs*. Éditions Universitaires.
- Brohm, J.-M. (1964). Forger des âmes en forgeant les corps. *Partisans*, (15), 54-58.
- Brohm, J.-M. (1983). Langage du corps et compétence corporelle. *Actions et recherches sociales*, 10(1), 25-49.
- Bruaire, C. (1968). *Philosophie du corps*. Le seuil.
- Defrance, J. (1976). Esquisse d'une histoire sociale de la gymnastique (1760-1870), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2(6), 22-46. <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3482>
- Defrance, J. (1978). *La fortification des corps. Essai d'histoire sociale des pratiques d'exercice corporel*. EHESS.
- Depraz, N. (2024). *La Surprise. Crise dans la pensée*. Seuil.
- Dr. SM (Sandra) Meeuwsen. (n.d.). Erasmus University Rotterdam. <https://www.eur.nl/people/sandra-meeuwsen>
- During B. (1980). *Des gymnastiques à une éducation motrice : modèles et crises en éducation physique et sportive 1945-1980* [Th. 3è cycle]. Université de Paris I.
- Ehrenberg, A. (1980). *Aimez-vous les stades ? les origines des politiques sportives en France 1870-1930*. *Recherches*, (43), 35-54.
- Ehrenberg, A. (1983). *Le corps militaire, politique et pédagogie en démocratie*. Aubier.
- Fauché S. (1991). *Emergence et évolution des pratiques psychomotrices en France 1880-1980 : une épistémologie de la psychomotricité*. Université de Paris V.
- Ferez, S. (2005). *Mensonge et vérité des corps en mouvement. L'œuvre de Claude Pujade-Renaud*. L'harmattan.
- Ferez, S. (2007). Claude Pujade-Renaud et le génie des mises en scène réflexives du corps. *Corps*, 2(3), 99-104. <https://doi.org/10.3917/corp.003.0099>
- Ferez, S. (2020). *La corporation critique. La voix de Michel Bernard*. L'harmattan.
- Foucault, M. (1983). L'herméneutique du sujet. In D. Defert et F. Ewald (Eds.), *Dits et Écrits II* (pp. 1176-1185). Gallimard.
- Garnier, P. (1995). *Ces épreuves qui font l'enfant : marcher, travailler, nager ; XVIIIè-XXè siècle*. [Thèse de doctorat]. EHESS.
- Hadot, P. (2001). *La Philosophie comme manière de vivre*. Albin Michel.
- Hebrard, A. (1982). *La Représentation du corps en mouvement : ses implications en pédagogie des gestes sportifs* [Thèse 3è cycle]. Tours.
- Kurashima, A. [倉島哲]. (2002). L'acquisition des techniques du corps dans une classe d'art martial : une pratique dirigé par la sensation de la « ligne » (en japonais) [武術教室における身体技法の習得—「線」の感覚を手がかり

[に]. In S. Tanabe [田辺繁治] & M. Matsuda [松田素二] (Eds.), *L'ethnographie de la pratique quotidienne [日常の実践のエスノグラフィ]* (pp. 142-167). Sekaishisoshia.

Labridy, F. (1979). *Le Statut du corps en éducation physique* [Thèse 3e cycle : Psychopathologie clinique et psychanalyse]. Université Paris 7.

Le Camus, J. (1975). *Etude de la maladresse chez l'enfant* [Thèse 3e cycle : Psychologie]. Université de Nice.

Le Du, F. (2023, décembre, 22). Guillaume Martin, un philosophe dans le peloton : « Le vélo est un miroir grossissant des hypocrisies de la société ». *L'Humanité*. <https://www.humanite.fr/sports/cyclisme/guillaume-martin-un-philosophe-dans-le-peloton-le-velo-est-un-miroir-grossissant-des-hypocrisies-de-la-societe>

Legendre, A. (2017). *Les techniques du corps à la lumière des arts martiaux chinois : le processus de naturalisation de la technique* (B. Durning et B. Andrieu, Dirs.) [Thèse en Staps, Université Sorbonne Paris Cité]. Hal Theses. <https://theses.hal.science/tel-04426243>

Leveque, M. (1982). *Psychologie impliquée et subjectivité de la conduite sportive : réflexions philosophiques et éducatives* [Thèse Philosophie de l'éducation]. Université Paris 1.

18 Louveau, C. (1980). *Le Rôle de la famille dans la genèse des goûts sportifs* [Thèse 3è cycle : Sociologie]. Université Paris 7.

Martin, G. (2019). *Socrate à vélo. Le tour de France des philosophes*. Grasset.

Martin, G. (2021). *La Société du peloton*. Grasset.

Michon, B. (1982). *Enquête nationale sur les origines sociales des étudiants en éducation physique et sportive* [Thèse de doctorat de 3e cycle non publiée]. Université de Paris VII.

Michon, B. (1984). *Capital corporel et stratégie sociales : le cas des étudiants français en EPS*. Actes du VIIIe symposium de l'I.C.S.S. : Sports et sociétés contemporaines.

Michon, B. (1993). *L'espace des STAPS. Recours au corps et effets de corps* (J. Defrance, Dir.) [Thèse de doctorat d'Etat non publiée]. Université Marc Bloch.

Midol, N. (1977). *Contribution des communautés éducatives à la rénovation de la relation pédagogique : recherche sur les stages d'études du milieu* [Thèse 3è cycle : Sc. de l'éduc. : éduc. physique]. Université Paris VII.

Midol, N. (1984). *Anthropologie des techniques du corps*. Actes dans la revue Staps.

Muller, R. (2008). Gymnastique et civilisation : l'exemple des Lois de Platon. In D. Moreau et P. Taranto (Eds.), *Activité physique et exercices spirituels. Essais de philosophie du sport* (pp. 25-35). Vrin.

Parlebas, P. (1984). *Psychologie sociale et théorie des jeux : étude de certains jeux sportifs. II - La logique interne des jeux sportifs : modélisation des universaux et étude quasi expérimentale* [Thèse pour le Doctorat : Lettres et sciences humaines]. Université Paris V.

Pavie, X. (2013). *Exercices spirituels. Leçons de la philosophie contemporaine*. Les Belles Lettres.

- Pavie, X. (2014). Le corps, matière d'exercices spirituel. *Sociétés*, 3(125), 69-79. <https://doi.org/10.3917/soc.125.0069>
- Peix-Arguel, M. (1980). *Idéologie et pouvoir - les didactiques de danse* [Thèse 3è cycle : Sociol.]. Université Paris VII.
- Pociello, C. (1974). *Physiologie et éducation physique au XIXe siècle : J. E. Marey et G. Demeny (sous la direction de Georges Canguilhem)* [Thèse de 3e Cycle. Sci. de l'éducation, Université Paris 7]. Archives Municipales de la Ville de Dijon. <https://bm.dijon.fr/ARCHIVES/doc/SYRACUSE/630396/physiologie-et-education-physique-au-xixe-s-j-e-marey-et-g-demeny-christian-pociello>
- Poindron, C. (1975). *Recherche sur le statut symbolique du corps dans l'univers pédagogique actuel* [Thèse 3è cycle]. Paris.
- Pujade-Renaud, C. (1974). *Le Corps de l'enseignant dans la classe*. ESF.
- Pujade-Renaud, C. (1976). *Le Corps de l'élève dans la classe*. ESF.
- Queval, I. (2002). *Le Complexe d'Astérix : généalogie du dépassement de soi dans ses versions sportive et dopante* [Thèse de doctorat]. Université Paris V.
- Rauch, A. (1967). *Aspects d'une histoire du corps : D'Homère à Socrate*. [Thèse de doctorat]. Université de Strasbourg.
- Rauch, A. (1982). *Le corps en éducation physique, histoire et principe de l'entraînement*. P.U.F.
- Rauch, A. (1983). *Le souci du corps, histoire de l'hygiène en éducation physique*. P.U.F.
- Rauch, A. (1988). *Vacances et pratiques corporelles. La naissance des morales du dépaysement*. P.U.F.
- Rauch, A. (1992). *Boxe, violence du XXe siècle*. Payot.
- Rauch, A. (1993). *Les vacances*. P.U.F.
- Rauch, A. (1996). *Vacances en France de 1830 à nos jours*. Hachette.
- Rauch, A. (2000a). *Le premier sexe. Mutations et crises de l'identité masculine*. Hachette.
- Rauch A. (2000b). *La crise de l'identité masculine, 1789-1914*. Hachette.
- Rauch, A. (2013). Entretien avec André Rauch. Interviewé par Bernard Andrieu. *Corps*, 1(11), 11-17. <https://doi.org/10.3917/corp1.011.0009>
- Robène, L. (2006). *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives* (Volume 1). Chiron.
- Therme, P. (1989). *Effet des apprentissages moteurs sur les conduites de l'enfant psychotique* [Thèse de doctorat, Sciences, Université d'Aix-Marseille II]. Thèses françaises.
- Thibault, J. (1970). *L'Influence du mouvement sportif sur l'évolution de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire français* [Thèse 3è cycle : Pédagogie]. Université de Bordeaux.
- Thomas, R. (1974). *Contribution à l'étude scientifique des facteurs de la réussite sportive : approfondissement de quelques aspects* [Thèse 3è cycle : Psychologie]. Université de Tours.
- Ulmann, J. (1965). *De la gymnastique aux sports modernes, histoire des doctrines de l'éducation physique*. Presses universitaires de France.

- Verchère, R. (2012). *Travail, ordre et discipline : la société sportive et ses tensions* (A. M. Rieu, Dir.) [Thèse de doctorat, philosophie, Université Lyon I] . Thèses françaises.
- Vigarelo, G. (1977). *Le Corps redressé : culture et pédagogie* [Thèse d'Etat : Sciences de l'éducation: éduc. physique]. Université Paris V.
- Vigarelo, G. (1980). Histoire d'une pédagogie des exercices corporels et histoire des sciences. *Travaux et recherches en EPS*, (6).
- Wade, S. (2019). *Foucault en Californie* (G. Thomas, Trad.). Zones.
- Wery, T. (1972). *La conception de l'homme et ses conséquences dans l'œuvre du docteur Philippe Tissié (1852-1935)* [Thèse : Philosophie]. Université de Strasbourg.